

du nouveau dans votre lycée

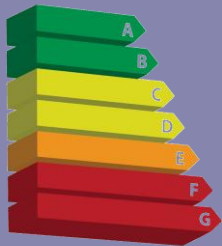
Dans le cadre de la politique de lutte contre le réchauffement climatique, le gouvernement français a organisé en 2007 le Grenelle de l'Environnement, c'est à dire un ensemble de rencontres politiques visant à prendre des décisions à long terme en matière d'environnement et de développement durable, notamment pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et pour améliorer l'efficacité énergétique.

La "loi Grenelle 1", assigne ainsi aux bâtiments publics l'objectif de réduire de 40 % leurs consommations énergétiques d'ici 2020.



Pour atteindre ces objectifs, un contrat a été particulièrement préconisé : le contrat de performance énergétique (CPE). Il a pour objet de garantir dans la durée

une amélioration de l'efficacité énergétique d'un bâtiment ou ensemble de bâtiments existant, c'est à dire la réduction de leur consommation énergétique.



Le MPPE dans les lycées de la Région Pays de la Loire

Le Conseil Régional des Pays de la Loire a souhaité développer un projet pilote au sein des lycées dont elle a la gestion. Pour cela elle a conclu, en Mayenne et en Vendée, un Marché Public de Performance Energétique (MPPE) avec le SPIE Ouest-Centre.

Votre lycée a été sélectionné afin d'améliorer ses performances énergétiques. La chaufferie fait ou fera l'objet de travaux inscrits dans un plan de progrès d'efficacité énergétique.



Les actions dans les lycées

Outre les travaux prévus ou en cours, il est nécessaire que chacun participe à l'amélioration de cette performance énergétique en réduisant ses consommations d'énergie. Pour cela, des actions de sensibilisation par des animateurs de CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) auront lieu bientôt dans votre établissement.

C'est la mobilisation de tous qui garantira le succès de ces interventions !

Durant 8 ans, les animateurs interviendront 2 fois au cours de l'année scolaire. Le but sera de faire émerger et de valoriser les initiatives des lycées concernant les économies d'énergie. Les enjeux sont clairs : il faut réduire nos consommations pour réduire notre impact sur l'environnement.

Tout le monde est convié à s'impliquer dans cette démarche : les élèves, les équipes éducatives, administratives et techniques.

Cette année 2015

Deux interventions :

> **L'IMMERSION** : Une demi-journée pour engager une réflexion sur les actions à entreprendre au sein du lycée : Il s'agira d'ateliers sur les énergies et le développement durable avec les usagers du lycée : enseignants, personnel et élèves volontaires (éco-délégués par exemple).

Les objectifs seront la construction d'une culture commune sur le développement durable et la réduction des consommations d'énergie et la préparation du forum à venir.



> **LE FORUM** : Une demi-journée de temps fort pour la sensibilisation et l'information auprès de tous les acteurs du lycée. Il proposera une première implication des lycéens et du personnel dans des actions de réduction des consommations énergétiques.

Ce forum sera composé de deux pôles :

Pôle « Scientifique et technique »

Objectif : Porter à connaissance

Démarche de performance énergétique

- Quels enjeux ?
- Les travaux
- Les résultats

Métiers et techniques liés

- Actuels et en développement
- Articulation, mise en œuvre
- Vision globale

Pôle « Eco-responsabilité et initiatives »

Objectif : Encourager l'action

Démarches individuelles

- Les gestes éco-citoyens
- Les défis

Démarches collectives au sein du lycée

- Les projets
- Les défis

L'implication des lycées doit engager une dynamique d'échange favorisant les initiatives « ascendantes » provenant des lycéens et du personnel des lycées.

Lors de ce forum il sera possible de mettre en place des rencontres et débats avec des professionnels, une valorisation d'actions mises en place par le lycée en faveur du développement durable et des animations autour de la réduction des énergies et des éco-gestes.

Ces différentes animations seront co-construites avec les établissements concernés.

